Fonds Desjardins Revenu court terme

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements · Investissements

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION : **30 juin 1965**

CATÉGORIE CIFSC* : Revenu fixe canadien à court terme

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ Le portefeuille a bénéficié de la sélection des émetteurs gouvernementaux, particulièrement en surpondérant les titres hypothécaires LNH et, dans une moindre mesure, en favorisant les provinces périphériques relativement aux provinces centrales. Au niveau des créances d'entreprises, l'ensemble des émetteurs sélectionnés ont surperformé relativement à la cible ce qui a plus que compensé pour les effets d'allocation entre les catégories d'actif. Ce résultat est intéressant considérant que le profil de risque des émetteurs détenus en portefeuille était moins risqué que celui de l'indice. Le transfert de créances bancaires vers les secteurs plus risqués a été bénéfique, mais le transfert des émissions du secteur des télécommunications au profit des banques a permis de capturer la compression exagérée des écarts relatifs.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ Le portefeuille était positionné de sorte à bénéficier d'un aplatissement de la courbe de taux avec un biais légèrement long. Les taux 5 ans sont passés de 0,39 % à 0,99 % alors que les obligations 2 ans sont restées relativement stables. C'est surtout cette accentuation soudaine et violente de la courbe court terme qui a retranché de la valeur. Le portage nous a permis de contrer quelque peu l'impact négatif. La durée a été ajustée tout au long de la période avec un biais long sousjacent ce qui a aussi retranché quelques points de base, malgré le maintien d'une portion d'encaisse liée au positionnement sur la courbe. La surpondération municipale a retranché aussi de la valeur, en sympathie au secteur provincial. Toutefois, le rendement excédentaire offert sur ces titres s'apparente aux créances bancaires, ce qui devrait stabiliser leur valeur aux yeux des investisseurs dans la portion très court terme de la courbe.

Fonds Desjardins Revenu court terme

Desjarons
Gestion de patrimoine
Placements · Investissements

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Designation Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION:

30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC*:

Revenu fixe canadien à court terme

Positionnement

→ Le biais d'aplatissement sera maintenu au courant de la prochaine période. Les obligations 5 ans offrent encore plus de valeur selon nos scénarios d'évolution des taux administrés, en plus d'offrir un taux « forward » 3 ans dans deux ans au-delà de la moyenne récemment observée. Pour mettre en place ce positionnement, le secteur 2 ans est sous-pondéré contre le 5 ans. La durée sera maintenue neutre et sera ajustée tactiquement étant donné le discours patient de la Banque du Canada en ce qui a trait au resserrement éventuel de la politique monétaire contré par des données d'inflation qui pourraient frapper l'imaginaire par leur vigueur, malgré l'avertissement que ce choc ne devrait être que transitoire en raison des effets de base liés à l'énergie, plus spécifiquement au prix du pétrole. Côté crédit, les agences gouvernementales seront favorisées aux provinces en deçà de 3 ans, nous maintiendrons notre positionnement en titres LNH au niveau actuel ainsi que l'exposition maximale en titres municipaux non annotés. Les titres provinciaux seront concentrés dans le secteur plus éloigné de la courbe, ou elles offrent plus de valeur. Une attention particulière sera accordée à la fin des programmes d'achats de la Banque du Canada au courant du prochain trimestre. La pondération en crédit d'entreprise sera maintenue, voire augmentée, et une rotation vers les émetteurs plus risqués est prévue de sorte à bénéficier du momentum associé à la reprise économique.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.

^{*} CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. http://www.cifsc.org/.